

GPL-3002 Séminaire d'intégration

Professeurs (Coordonnées et prise de rendez-vous via WebCT)

Jean Crête, département de science politique
Stephen Gordon, département d'économique

Description du cours

Ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants d'explorer une problématique en recourant à la fois aux instruments de l'analyse économique et de l'analyse politique. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, l'activité sera normalement encadrée par deux professeurs appartenant à chacune des disciplines. Les thèmes à l'étude varieront selon les compétences et les intérêts des responsables du séminaire: questions d'actualité nationales ou internationales, analyse d'une politique publique particulière, réflexion plus large sur les méthodes employées respectivement par l'économie et la politique, convergences et divergences entre ces disciplines.

Objectifs généraux du cours

A la fin de la session, chaque étudiant devra être capable de réaliser une recherche empirique portant sur un problème politique ou économique appliqué en équipe. Les activités dans ce cours vous permettront de développer vos habiletés

- 1.) d'analyse empirique de politiques publiques,
- 2.) de communication à l'écrit comme à l'oral,
- 3.) de travail en équipe,
- 4.) d'évaluation d'autres personnes et d'auto-évaluation.

Les connaissances acquises vous aideront à structurer, écrire et communiquer les résultats d'une recherche et à évaluer les résultats de recherches dans votre discipline.

Objectifs spécifiques

- ♣ Savoir formuler un problème de recherche, choisir une stratégie de recherche adaptée à vos besoins et entreprendre un travail de cueillette et d'analyse des données en fonction de cette stratégie;
- ♣ Connaître les concepts statistiques utiles aux types d'analyses étudiées;
- ♣ Savoir utiliser de façon appropriée les procédures de traitement de l'information;
- ♣ Savoir se servir d'un progiciel statistique pour appliquer ces procédures.

Méthode pédagogique

Ce séminaire est axé sur la mise en application pratique des notions de méthode et d'analyse statistique apprises au cours de votre scolarité au programme de baccalauréat intégré en économie et politique. Les activités d'apprentissage ont été choisies pour vous permettre d'atteindre cet objectif en construisant en équipe une véritable recherche empirique. La pédagogie se basera sur un enseignement magistral, des présentations par les étudiants, des rencontres en équipe avec les professeurs et des séances de laboratoire à caractère pratique.

Utilisation de l'Internet

Le cours se trouve sur les pages WebCT de l'Université: <http://www.webct.ulaval.ca/>. Les professeurs vous transmettront via WebCT des informations et références supplémentaires. La Faculté des sciences sociales met à votre disposition un laboratoire d'informatique où vous pouvez utiliser un micro-ordinateur.

Références

Jacques, Josée et Jaques, Pierre, Le petit guide du travail en équipe gagnant. Éditions Saint-Martin, 2004.
Pétry, F. et F. Gélinau (2009). Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Évaluation et pondération

L'évaluation portera sur des présentations écrites et orales du projet de recherche et de sa réalisation.

Voici les dates (limites) avec les tâches à accomplir:

1. **20 janvier: un courriel sur WebCT avec:**
 - Les noms des membres de l'équipe
 - Un plan des rencontres de l'équipe (environ 2h / semaine)
2. **27 janvier: Le contrat (sur le forum de l'équipe).**
3. **3 février: Question de recherche (sur le forum de l'équipe).**
 - La question de recherche
 - L'identification des variables d'intérêt, des autres variables
4. **10 février: Plan de travail (sur le forum de l'équipe):**
 - Distribution des tâches (qui fait quoi)
 - La structure du rapport (profondeur: au minimum 3 niveaux)
 - Bibliographie
 - Vérification de disponibilité des données et une description brève des variables
5. **pendant chaque rencontre: journal de bord**
6. **10 mars: Présentation orale du projet et dépôt du rapport écrit**
7. **14 avril: Présentation orale du rapport**
8. **21 avril: Rapport avec corrections**

Pondération:

Documents 1, 2 , 3, 4, 5:	10%
Présentation orale du projet (10min):	10%
Rapport écrit:	30%
Présentation orale du rapport (30 min):	20%
Corrections du rapport écrit:	20%
Participation:	10%

Note: La note est commune à tous les membres de l'équipe sauf pour les présentations orales et la participation qui sont notées pour chaque étudiant ou étudiante.

Critères d'évaluation: Connaissance du sujet, Articulation de la pensée, Clarté et cohérence de l'argumentation / application appropriée des techniques, Français et qualité de la présentation orale et du rapport écrite.

Barème de correction:

Échelle numérique d'équivalence pour les cours de premier cycle

A+ 90-100 4.33

A 85-89 4.0

A- 80-84 3.66

B+ 76-79 3.33

B 73-75 3.00

B- 70-72 2.66

C+ 66-69 2.33

C 63-65

C- 60-62

D+ 55-59

D 50-54

E 49 et moins

Infractions académiques

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Par ailleurs, dans les cas où la réalisation d'un travail écrit figure parmi les moyens d'évaluation retenus pour votre cours, je vous invite à inclure également la mention suivante dans votre plan de cours:

Plagiat:

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)